

Faculté des sciences du sport

Christophe Bourdin - Doyen

L'insertion professionnelle de nos étudiants est l'une de nos grandes priorités. Pour cela, nous avons à cœur de favoriser toutes les actions de rapprochement avec le monde socio-économique. Nous développons ainsi des partenariats d'excellence avec des sociétés de renom et adoptons sans cesse nos filières à l'évolution du marché afin de rendre nos étudiants les plus compétitifs dans leurs secteurs d'activités. Merci de faire de nos étudiants les experts de demain.

La faculté en chiffres

1800 étudiants

3 sites : Marseille, Gap et Aubagne

9 parcours de formation

3 diplômes d'établissement

50 métiers

7 associations étudiantes

2 laboratoires de recherche

4 plateformes technologiques dont le concept unique de TechnoSport

3 chaires : Décathlon, Airbus Hélicoptère et AG2R la Mondiale

1 Openlab « Automotive Motion Lab » Groupe PSA

La faculté des sciences du sport est implantée au sein du parc scientifique et technologique de Luminy. Elle dispose également d'une section délocalisée à Gap qui accueille des étudiants en licence STAPS 1^{ère} et 2nd année et en licence professionnelle « Gestion et Développement des Organisations, des Services Sportifs et de Loisirs » et d'une antenne à Aubagne qui reçoit les étudiants spécialisés en V.T.T. ou en équitation de licence STAPS mention Activités Physiques Adaptées et Santé.

Les salles de cours et amphithéâtres bénéficient d'équipements modernes (vidéo projecteurs, écrans, salles informatiques, visio-conférence...)

La faculté s'appuie sur 2 laboratoires de recherche performants :

| *L'Institut des Sciences du Mouvement Etienne-Jules Marey qui est une unité mixte de recherche associant Aix-Marseille Université et le CNRS*

| *Le laboratoire de recherche 'Management, Sport, Cancer', en liaison avec l'Institut Paoli Calmettes de Marseille.*

Tous ces pôles d'excellence alimentent le développement d'un espace d'innovation « TechnoSport ». Ce centre réunit sur le campus de Luminy, pratiques de masse, de formation, de santé, de haute performance. En son sein, une véritable recherche in vivo permet le développement de la formation, tout ceci en adéquation avec les demandes économiques et sociales.

Pour concrétiser cet élan, notre volonté est cette année de vous inviter dans notre futur club de partenaires qui sera un acteur structurant du monde socio-économique du sport, des activités physiques pour la santé et la compréhension du mouvement humain.

Ils nous font confiance !



Siège de la faculté des sciences du sport : 163, avenue de Luminy – CP 910 – 13 288 Marseille cedex 9
Contact : Rémy Casanova - Vice-Doyen en Relation au monde socio-économique - +33 (0)4 91 17 04 12 - remy.casanova@univ-amu.fr

fss.univ-amu.fr

Aix-Marseille Université

Plus grande université francophone, Aix-Marseille Université (AMU) accueille 80 000 étudiants et près de 8 000 personnels sur 5 grands campus aux standards internationaux. Propriétaire de son patrimoine, l'université est présente sur 9 grandes villes dans 4 départements.

Sa Fondation universitaire A*Midex, qui porte l'IDEX pérennisée, contribue au développement d'un pôle pluridisciplinaire et interdisciplinaire d'enseignement supérieur et de recherche de rang mondial. Dite « université de recherche intensive » elle abrite 120 structures de recherche en lien avec les grands organismes nationaux.

Cinq grands domaines sont principalement investis :

- | *l'énergie*
- | *les sciences de l'environnement et de l'univers*
- | *les sciences de la vie et de la santé*
- | *les sciences et technologies avancées*
- | *les sciences humaines et sociales*

Faisant le pari de l'interdisciplinarité, qu'AMU place au cœur de sa stratégie de développement, elle a déjà créé des Pôles d'Innovation Territoriaux (PIT), la Cité de l'Innovation et des Savoirs Aix-Marseille (CISAM), 13 instituts d'établissement garantissant les passerelles entre recherche et formation, et favorise l'accès à des plateformes technologiques labellisées, pour les acteurs économiques.

Université responsable et engagée, Aix-Marseille Université fait du « bien vivre ensemble » une priorité et s'illustre dans les classements internationaux par sa politique de lutte contre les discriminations et plus globalement, sa politique de RSE.

Largement ouverte sur le monde depuis sa création (10 000 étudiants internationaux et plus de 40 diplômes en partenariat international), elle est lauréate de l'appel à projet de la Commission Européenne pour construire avec ses 7 partenaires européens « CIVIS, a European Civic University », contribuant aux grands défis sociétaux orientés particulièrement vers l'Afrique et la Méditerranée.



Pourquoi verser la taxe d'apprentissage ?

- | *Un panel de formations professionnelles répondant aux réalités et aux évolutions du marché*
- | *Des équipes pédagogiques mêlant universitaires et professionnels de haut niveau*
- | *Un ensemble de compétences spécialisées reconnues par l'ensemble du monde professionnel*
- | *Une politique volontariste en matière de formations par l'apprentissage et de formation continue tout au long de la vie*
- | *Un partenariat actif avec les entreprises*

Qu'en faisons-nous ?

- | *Acquisition du matériel pédagogique pour nos sites de formation (ordinateurs, vidéo projecteurs, bureaux...)*
- | *Enrichissement du fond documentaire mis à la disposition des étudiants et des personnalités extérieures*
- | *Renforcement des équipements informatiques*
- | *Recrutement de conférenciers de réputation internationale*
- | *Aide au financement de stages étudiants à l'étranger*

Comment verser la taxe d'apprentissage (TA) ?

- | *En 2020, le solde de votre taxe d'apprentissage doit être versé directement aux établissements de formation habilités, dont Aix-Marseille Université.*
- | *Ce solde, représentant 13 % de 0,68 % de votre masse salariale de 2019, doit faire l'objet d'un versement libératoire avant le 1^{er} juin 2020, que l'université matérialisera par l'émission d'un certificat d'encaissement.*

Composante (faculté, école ou institut) et intitulé complet du/des diplôme(s) bénéficiaire(s).

FACULTÉ DES SCIENCES DU SPORT

Date limite de versement :
au plus tard le 30 JUIN 2020

Code UAI :

Diplôme / Code RNCP :

Vous pouvez verser la taxe d'apprentissage en vous connectant sur ta.univ-amu.fr et en suivant la démarche indiquée

ou

en remplissant et renvoyant le formulaire ci-contre et en adressant votre versement :

| *Par chèque libellé à l'ordre de l'Agent Comptable d'Aix-Marseille Université, adressé à la composante concernée (adresse en bas de page) ou à l'Agence Comptable de l'université (58 bd Charles Livon, 13284 Marseille Cedex 07).*

| *Par virement bancaire sur le compte d'Aix-Marseille Université :
IBAN : FR76 1007 1130 0000 0010 2006 780
BIC : TRPUFRP1*

Merci d'indiquer sur votre ordre de virement la référence TA + code UAI de la composante figurant ci-contre.

Versement de la TA 2020

Entreprise :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° Siret :

Mail du contact TA :

NB : Vous devez impérativement mentionner les informations ci-dessus pour pouvoir recevoir le reçu libératoire de la taxe d'apprentissage.

MONTANT EN € :